

Gabon Environnement+

Magazine de L'économie durable



www.gabonenvironnement.com Trimestriel N° Spécial Septembre 2026 NE PEUT ÊTRE VENDU



ENVIRONNEMENT: LE TEMPS DE L'ACTION ET DE LA VALORISATION DURABLE

DOSSIER

PROTECTION DES VEGETAUX:

A LIBREVILLE, L'AFRIQUE VEUT PESER
D'AVANTAGE SUR LES REGLES DU
COMMERCE AGRICOLE

PAGES 18

**PRESERVER POUR
PROSPERER : LA
BIODIVERSITE, NOUVEAU
MOTEUR DE L'ECONOMIE
GABONAIS**

PAGES 6

ENTRETIEN

Éric Chehoski,
Directeur national de Space for
Giants Gabon

PAGES 11

INTERVIEW EXCUSIF

Christine Yasmine TCHOUA

Directrice générale du Fonds de Préservation
de la Biodiversité au Gabon (FPBG)



SPACE FOR
GIANTS
www.spaceforgiants.org

À la suite du **N°110** d'Économie Gabon Plus,
consacré aux enjeux environnementaux et face
à l'intérêt croissant des acteurs du secteur
pour une communication spécialisée



nous
lançons:

Un espace dédié aux
entreprises, institutions,
ONG et acteurs de
l'environnement pour
partager leurs actions,
leurs innovations et
leurs engagements
pour un Gabon plus
durable.

SUPPLEMENT
**«ECONOMIE
GABON PLUS»**

LE NOUVEAU MAGAZINE TRIMESTRIEL DÉDIÉ À L'ENVIRONNEMENT, AU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET AUX INITIATIVES ÉCOLOGIQUES AU GABON.

Gabon
Environnement+
Magazine de L'économie durable



Titre du magazine :
Gabonenvironnement+

Éditeur :
DESIGNETKONCEPTS

Directeur de Publication :
DESIGNETKONCEPTS

Rédacteur en chef :
Emma laconfiante

Rédaction :
Emma laconfiante
Querena BARBERA
OGANDAGA
Viane Elsa EYANG OBAME

Directeur commercial :
Judicaël Yoland OVENGA

Assistant Commercial
ILENGOU MOUNZIEGOU

Directeur artistique & design graphique :
Lionel PEMBA MENSAH
Designetkoncept

Assistance Administrative
Tresca Love IKALO MOMBO

Responsable digital / Web :
Marc Elysee MBENGUE
Designetkoncept

Adresse :
4294 Boulevard de la Nation
Immeuble B.I.C.P-Bord de mer,
Libreville, Gabon, 4562

Téléphone :
+241 11731446

Email :
designetkoncept@gmail.com

Site web :
<https://gabonenvironnement.com>

INFORMATIONS LÉGALES
MEDIAGAB SOCIÉTÉ ÉDITRICE DE :

ECONOMIE GABON+

RCC N°RG LBV 2019B22899
NUMÉRO STATISTIQUE : 47809 P

RÉCÉPISSÉ DE DÉCLARATION DE CONSTITUTION
D'UN ORGANE DE PRESSE :
N°0165/MCPEN/SG/DCOM DU 3 JUIN 2010

SOMMAIRE

05 DOSSIER
GABON INFINI : une nouvelle étape pour le financement durable de la conservation

07 DOSSIER
ENTRETIEN EXCLUSIF
Christine Yasmine TCHOUA, Directrice générale du Fonds de Préservation de la Biodiversité au Gabon (FPBG)

PRESERVER POUR PROSPÉRER : LA BIODIVERSITÉ, NOUVEAU MOTEUR DE L'ÉCONOMIE GABONAISE

10 DOSSIER
ROSALO & FILS : AVEC L'APPUI DU FPBG, LE PROJET DE PRODUCTION ARTISANALE DE FARINE DE POISSON ENTRE DANS SA PHASE OPÉRATIONNELLE

11 IMMERSION
« CONSERVATION DE LA FAUNE, COEXISTENCE HOMME-ELEPHANT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE : LA VISION DE SPACE FOR GIANTS POUR LE GABON »

15 IMMERSION
CONSERVATION : PROTÉGER LA NATURE POUR SOUTENIR L'ÉCONOMIE RURALE

16 IMMERSION
BIODIVERSITÉ : LE SECTEUR PRIVE APPELE À INVESTIR DANS L'ÉCONOMIE DE LA NATURE

17 ACTUALITÉ
BIODIVERSITÉ : MAURICE NTOSSI ALLOGO PRÉSIDE LA VALIDATION DE LA STRATÉGIE DU GABON POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF "30X30" D'ICI 2030

18 ACTUALITÉ
PROTECTION DES VÉGÉTAUX : À LIBREVILLE, L'AFRIQUE VEUT PESER D'AVANTAGE SUR LES RÈGLES DU COMMERCE AGRICOLE

21 ACTUALITÉ
VALORISER LE PATRIMOINE NATUREL ET DÉVELOPPER UN ÉCOTOURISME DURABLE

EDITO

Porter la voix et donner de la visibilité aux acteurs du secteur pour préserver aujourd'hui et construire demain

La protection et la valorisation du patrimoine naturel gabonais participent désormais pleinement à la construction de nouvelles activités économiques autour de l'environnement. Institutions publiques, entreprises, organisations, experts, associations et acteurs locaux mettent en évidence une réalité devenue incontournable : la préservation de la biodiversité ne peut plus être dissociée des ambitions de développement économique et social.

C'est au regard de ces enjeux que le magazine Économie Gabon Plus met à la disposition des acteurs du secteur une tribune dédiée, à travers son supplément « Environnement Gabon Plus ».

Ce premier numéro s'intéresse notamment aux mécanismes de mobilisation des investissements en faveur de l'environnement et de la biodiversité, avec un éclairage particulier sur le Fonds de Préservation de la Biodiversité au Gabon (FPBG). Organisation internationale à but non lucratif dédiée à la conservation de la biodiversité et au développement durable au Gabon, le FPBG s'appuie notamment sur des mécanismes de financement innovants, parmi lesquels les obligations bleues (Blue Bonds).

Mais la préservation de la biodiversité ne saurait être pensée uniquement sous l'angle du financement. Elle repose également sur notre capacité à apporter des réponses concrètes aux défis auxquels sont confrontées les populations et les communautés vivant au contact direct des espaces naturels.

Cette édition donne ainsi la parole aux acteurs engagés dans l'atténuation du conflit homme-faune, à l'image de Space for Giants, dont les initiatives contribuent à déployer des solutions permettant de mieux protéger à la fois les populations, leurs activités économiques et la faune sauvage.

Bonne lecture.

Planifier avec méthode, investir avec ambition, financer avec efficacité et assurer avec responsabilité constituent ainsi les quatre piliers sur lesquels se construira le Gabon de demain: un Gabon plus compétitif, plus résilient, plus souverain et résolument tourné vers une prospérité durable.

Bonne lecture.



LA team Media
DESIGN ET KONCEPTS

NOS PROJETS

LE NOUVEAU MAGAZINE TRIMESTRIEL DEDIE À L'ENVIRONNEMENT, AU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET AUX INITIATIVES ÉCOLOGIQUES AU GABON.

							
Commercial	Directeur commercial	Assistance Administrative	Responsable digital / Web :	Directeur Artistique	Rédacteur en chef	Rédactrice	Rédactrice
Ilengou mounziegou	Judicaël Yoland OVENGA	Tresca Love IKALO MOMBO	Marc Elysee MBENGUE	Lionel PEMBA MENSAH	Emma Iaconfante	Querena BARBERA OGANDAGA	Viane Elsa EYANG OBAME



Image: FPBG

Gabon Infini : une nouvelle étape pour le financement durable de la conservation

Le Vice-Président du Gouvernement, Hermann Immongault, a présidé à Makokou, province de l'Ogooué-Ivindo, la signature officielle du Projet de Financement pour la Permanence (PFP) « Gabon Infini ». Une signature qui marque une étape majeure dans le renforcement du financement de la conservation.

L'accord a été signé par Mme Yasmine Tchoua, Directeur Général du FPBG, aux côtés des ministres en charge des Eaux et Forêts, de l'Environnement, du Climat, chargé du Conflit Homme-Faune, de l'Économie, des Finances, de la Dette et des Participations, chargé de la Lutte contre la Vie Chère, et de la Planification et de la Prospective, ainsi que de M. Ademola Ajagbe, Directeur Afrique de The Nature Conservancy (TNC). Il marque une avancée structurante pour la conservation de la biodiversité au Gabon.

À travers Gabon Infini, le pays ambitionne de mobiliser jusqu'à 200 millions de dollars sur dix ans auprès de bailleurs de fonds, afin de consolider durablement les ressources dédiées à la conservation, de soutenir les communautés locales et de favoriser des résultats environnementaux, sociaux et économiques mesurables. Pour le FPBG, cette initiative traduit une vision à long terme : assurer un financement durable de la conservation, renforcer les territoires et contribuer à un avenir résilient pour les générations futures.

Source : FPBG



Image: FPBG

INTERVIEW EXCUSIF

Christine Yasmine TCHOUA, Directrice générale du Fonds de Préservation de la Biodiversité au Gabon (FPBG)



Image: FPBG

PRESERVER POUR PROSPERER : LA BIODIVERSITE, NOUVEAU MOTEUR DE L'ECONOMIE GABONAIS

Au lendemain de la signature, le 29 août 2026 à Makokou, de l'accord-cadre consacrant le lancement officiel du Projet de Financement pour la Permanence (PFP), dénommé Gabon Infini, le Gabon franchit une nouvelle étape dans sa stratégie de financement durable de la conservation. La Directrice générale du Fonds de Préservation de la Biodiversité au Gabon (FPBG), Christine Yasmine TCHOUA, revient, dans un entretien accordé au magazine Economie Gabon Plus, sur les principaux enjeux du financement durable de la conservation.

Avec une enveloppe d'environ 200 millions de dollars sur dix ans, Gabon Infini constitue un changement d'échelle dans le financement de la conservation au Gabon. Ce mécanisme doit notamment contribuer à renforcer, dans la durée, la gestion des aires protégées, la préservation des écosystèmes et le soutien aux initiatives en faveur des communautés. Au-delà du montant mobilisé, l'enjeu est désormais de traduire cet engagement en financements pérennes et en actions concrètes sur le terrain.

Gabon Infini s'inscrit par ailleurs dans l'engagement national « 30x30x30 », qui vise à préserver, d'ici 2030, 30 % des écosystèmes terrestres, d'eau douce et marins du pays. Dans cette dynamique, la biodiversité apparaît également comme un levier de développement et de création de valeur, à travers la valorisation des écosystèmes, le développement d'activités économiques durables et l'implication croissante des communautés et du secteur privé. Le Fonds de Préservation de la Biodiversité au Gabon (FPBG), fonds fiduciaire indépendant et pérenne, assurera, dans le cadre de l'accord, la gestion et l'allocation des financements mobilisés auprès des bailleurs.

« Notre objectif n'est pas seulement d'aider les entreprises à réduire leur empreinte environnementale, mais de faire émerger des modèles économiques dont la conservation constitue une véritable source de valeur et de compétitivité. »

Christine Yasmine TCHOUA,

INTERVIEW EXCUSIF

Christine Yasmine TCHOUA, Directrice générale du Fonds de Préservation de la Biodiversité au Gabon (FPBG)

Economie Gabon Plus : Pouvez-vous nous présenter les missions et la vision du FPBG ?

Directrice générale : Créé en juin 2023, le Fonds de Préservation de la Biodiversité au Gabon (FPBG) est un fonds fiduciaire de conservation à but non lucratif. Il a pour mission de mobiliser, gérer et allouer, dans la durée et en toute transparence, des ressources financières destinées à la conservation de la biodiversité et au développement durable au Gabon.

Le FPBG soutient les initiatives en matière de conservation, de gestion des aires protégées, de restauration des écosystèmes, d'éducation environnementale, de recherche, de renforcement des capacités ainsi que des initiatives communautaires et économiques compatibles avec la préservation des ressources naturelles.

Notre vision est de financer durablement nos ressources naturelles et aires protégées, soutenir les initiatives communautaires, renforcer les capacités locales, encourager l'innovation de l'économie verte et bleue et garantir un impact social et environnemental « durable » à travers la création d'emplois, la valorisation des compétences et chaînes de valeur en faveur des communautés.

Economie Gabon Plus : Quelle est la contribution du FPBG à l'objectif de protéger 30 % des écosystèmes d'ici 2030 ?

Directrice générale : Le FPBG contribue à cet objectif en apportant des financements stables qui permettent au Gabon de respecter ses engagements. Il s'agit, d'une part, du projet **Obligations Bleues** qui est un mécanisme de financement reliant la protection du patrimoine marin à la mobilisation de financements durables au service du développement. **Gabon Infini**, d'autre part, vient soutenir les efforts du gouvernement en matière de gestion des aires protégées, préservation et valorisation du patrimoine naturel et de promotion du développement durable et communautaire.

Ces mécanismes sont pour l'un (**Gabon Infini**), aligné au Plan National de Croissance et de Développement (PNCD), pour l'autre (**Obligations Bleues**) à la Stratégie Nationale de Développement du secteur Mer, Pêche et Economie Bleue.



Visite de terrain pour le nettoyage et l'installation de panneaux de sensibilisation à Acée Beach avec REVADAC (2)

Economie Gabon Plus : Comment les Obligations Bleues permettent-elles de soutenir durablement les projets de conservation ?

Directrice générale : Les Obligations Bleues sont des opérations financières qui ont pour objectifs

principaux de (i) réduire la dette d'un pays, (ii) débloquer des sources de financement supplémentaires, (iii) respecter les engagements nationaux et internationaux, (iv) soutenir les écosystèmes et les communautés à travers le financement de projets et (v) mobiliser et déboursier des fonds en faveur de la conservation et du climat.

Dans le cas spécifique du Gabon, le FPBG contribue à diriger les intérêts générés par cette opération vers des projets concrets, à travers le financement de projets gouvernementaux et non gouvernementaux ouverts à différents acteurs sur une période de 15 ans, à compter de la date à laquelle l'opération a été émise.

En 2025, nous avons ainsi lancé le premier appel à projets consacré à la conservation marine et littorale. Toutefois, la pérennité que nous finançons ne tient pas seulement à la durée du financement. Elle repose aussi sur une sélection rigoureuse, un accompagnement rapproché des bénéficiaires, des contrôles de terrain, un suivi technique et financier, l'application des sauvegardes environnementales et sociales et la recherche de solutions qui pourront se poursuivre au-delà de la subvention.

Ce mécanisme donne au Gabon une visibilité financière de long terme pour planifier ses interventions

**Economie Gabon Plus : Comment le Fonds accompagne-t-il les différents acteurs ?**

Directrice générale : Nous touchons différents acteurs : les administrations publiques, les ONG et associations, les coopératives et communautés organisées, les universités et organismes de recherche, ainsi que les PME, PMI et startups dont les projets présentent un bénéfice réel en faveur de la préservation de la biodiversité gabonaise.

Le Département des Programmes du FPBG intervient sur l'ensemble du cycle de subvention. Il traduit les orientations du Fonds en programmes et appels à projets, informe les acteurs, organise des ateliers de préparation, analyse les propositions avec les instances compétentes, prépare la contractualisation et accompagne ensuite la mise en œuvre.

Nous procédons à des accompagnements continus : réunions de démarrage, appui à la planification, vérification des pièces justificatives, suivi des indicateurs, contrôle des réalisations, traitement des difficultés et capitalisation des enseignements. Pour les porteurs moins structurés, notamment communautaires, cette proximité est essentielle pour rendre le financement réellement accessible sans réduire les exigences de bonne gestion.

INTERVIEW EXCUSIF

Christine Yasmine TCHOUA, Directrice générale du Fonds de Préservation de la Biodiversité au Gabon (FPBG)

Economie Gabon Plus : Quels sont les principaux projets financés et les premiers résultats observables ?

Directrice générale : À la date de cet entretien, le portefeuille compétitif comprend dix-huit (18) projets financés dans le cadre des petites subventions et cinq (5) projets dans le cadre des moyennes subventions.

Dans le cadre des petites subventions, dix-sept (17) projets sont en phase de mise en œuvre et un (1) est en cours de déploiement. Les projets relatifs aux moyennes subventions, quant à eux, sont en phase de démarrage. Le montant décaissé au titre des activités actuellement engagées par les petites subventions est estimé à **276 435 749 FCFA** qui correspond à la première tranche (Il est important de noter que nous procédons aux décaissements par tranche). Les interventions portent notamment sur la pêche durable, la restauration des mangroves, la collecte et la valorisation des déchets plastiques, la sensibilisation environnementale, la recherche scientifique, la biodiversité marine et côtière et les solutions innovantes pour l'économie bleue.



Pirogue de pêche CAPAB

Dans l'Ogooué-Maritime, cinq (5) projets relatifs aux petites subventions sont en cours. Les premiers résultats consolidés font état de **5,96 hectares** de mangrove nettoyés, **0,98 hectare** reboisé, 130 sacs de déchets collectés dans la mangrove et **146 personnes** mobilisées ou formées. Une infrastructure de pêche est en voie d'achèvement et du matériel de pêche a également été acquis.

Dans l'Estuaire, douze (12) projets sur treize (13) relatifs aux petites subventions ont achevé les activités prévues au titre de leur première tranche, soit 92,3 %. Les réalisations enregistrées comprennent 2,38 tonnes de déchets plastiques collectées, **1 493 personnes** sensibilisées, trois pirogues acquises, deux applications numériques développées et **675 plants** de *Rhizophora* mis en terre, en plus de supports éducatifs et d'actions de renforcement des capacités.

Concernant les cinq (5) bénéficiaires des moyennes subventions, le décaissement pour le démarrage des activités s'élève à **348 642 294 FCFA** (montant de la première tranche).

À ce portefeuille s'ajoutent huit (8) projets gouvernementaux (DGPA : Direction Générale des Pêches et de l'Aquaculture, ANPN : Agence Nationale des Parcs Nationaux, CENAREST : Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique, DGEA : Direction Générale de l'Environnement et de l'Assainissement), financés dans le cadre des Obligations Bleues et mis en œuvre par l'Unité de Gestion de Projet Obligations Bleues.

Nous accompagnons leur programmation et leur suivi, en lien avec les autres fonctions techniques et fiduciaires du FPBG.

Ces données correspondent à des résultats de mise en œuvre encore intermédiaires. Notre priorité est désormais d'en vérifier la qualité, d'en mesurer les effets dans le temps et de documenter ce qui peut être reproduit à plus grande échelle.



Visite de terrain sur le site de Bizango avec l'ONG Les Amis de la Lowé vérification de l'état d'avancement du reboisement et identification des espèces de mangrove replantées

Economie Gabon Plus : Comment la biodiversité peut-elle devenir un facteur de création de valeur pour le Gabon ?

Directrice générale : Situé au cœur du Bassin du Congo, le Gabon possède l'une des biodiversités les plus riches d'Afrique. Cette biodiversité, constitue à la fois un patrimoine naturel et un capital économique et social.

L'enjeu est de construire, à travers la valorisation de ce patrimoine, des chaînes de valeur qui bénéficient davantage aux communautés locales et qui ne détruisent pas la ressource dont elles dépendent. Au FPBG, nous privilégions le financement de projets qui associent conservation, viabilité économique, savoir-faire locaux, innovation et partage équitable des bénéfices.



Echantillonnage à Mayumba IRAF

Economie Gabon Plus : Comment le FPBG encourage-t-il le secteur privé ?

Directrice générale : Le secteur privé est éligible aux financements du FPBG lorsque son intervention apporte un bénéfice mesurable à la préservation de la biodiversité et respecte les exigences environnementales, sociales, éthiques et financières du Fonds. Les PME, PMI et startups peuvent notamment proposer des solutions dans la gestion des déchets, la traçabilité des produits, la pêche durable, l'écotourisme, les technologies environnementales ou la valorisation responsable des ressources locales.

Nous encourageons aussi les partenariats entre entreprises,

INTERVIEW EXCUSIF

Christine Yasmine TCHOUA, Directrice générale du Fonds de Préservation de la Biodiversité au Gabon (FPBG)

organisations communautaires, chercheurs et associations. Ces alliances permettent de combiner capacité d'innovation, connaissance du terrain, accès au marché et impact social.

Economie Gabon Plus : Quels sont les principaux défis du Fonds ?

Directrice générale : Le premier défi est de consolider une institution encore récente tout en répondant rapidement aux attentes. Cela suppose des procédures solides, mais également simples à comprendre et proportionnées à la capacité des différents bénéficiaires.

Le deuxième défi concerne l'accompagnement des porteurs de projets. Certaines organisations disposent d'une forte expérience de terrain, mais ont besoin d'appui pour structurer leur gouvernance, leur budget, leurs indicateurs, leurs rapports ou leurs dispositifs de sauvegarde. Le Département des Programmes doit donc conjuguer contrôle, pédagogie et recherche de solutions.

Enfin, il faut améliorer en permanence la qualité des données, mesurer les effets au-delà des activités réalisées, assurer la pérennité des résultats après financement et renforcer la coordination entre administrations, communautés, scientifiques, société civile et secteur privé. Face à l'ampleur des besoins liés au changement climatique et à la perte de biodiversité, la diversification des ressources demeure également essentielle.

Economie Gabon Plus : Quels partenariats souhaitez-vous renforcer ?

Directrice générale : Les actions de conservation ne peuvent être menées par une seule institution/entité. Nous souhaitons

renforcer, en priorité, la coopération avec les administrations et agences publiques, les collectivités, les communautés locales, les organisations de la société civile, les universités et centres de recherche ainsi que les entreprises engagées dans l'économie verte et bleue.

Nous prévoyons également d'approfondir les partenariats avec les bailleurs, les organisations internationales, les autres fonds environnementaux et les réseaux spécialisés dans la finance durable. Ces actions permettront de mobiliser des financements complémentaires, d'harmoniser les exigences, de partager les connaissances et d'amplifier les solutions qui ont fait leurs preuves.

La collaboration engagée avec The Nature Conservancy et d'autres partenaires techniques et financiers s'inscrit dans cette logique : associer expertise internationale, leadership national et connaissance locale des enjeux.

Economie Gabon Plus : Quelle est votre vision du rôle du FPBG dans les prochaines années ?

Directrice générale : Le FPBG est un véhicule financier novateur qui permet au Gabon de mobiliser des financements internationaux et en assurer la gestion localement, tout en s'alignant sur les meilleurs standards. A cet effet, notre vision pour les années à venir est d'orienter les ressources vers les priorités stratégiques, favoriser la coopération entre institutions et partenariats privés, renforcer la transparence et la responsabilité dans la gestion des ressources, attirer davantage de financement et produire un impact durable plutôt que de financer uniquement des actions ponctuelles.



ROSALO & FILS : AVEC L'APPUI DU FPBG, LE PROJET DE PRODUCTION ARTISANALE DE FARINE DE POISSON ENTRE DANS SA PHASE OPÉRATIONNELLE

Avec l'appui financier du Fonds de préservation de la biodiversité au Gabon (FPBG), à travers une subvention de 95 millions de FCFA, le projet porté par l'entreprise ROSALO & FILS pour valoriser les rejets de la pêche industrielle entre dans sa phase opérationnelle. Prévu sur 24 mois à compter de mai 2026, le programme est déployé sur le site de la ferme MAHALO RABI, à MEBA, dans la commune de Cocobeach. Il vise à produire de la farine de poisson destinée notamment à l'alimentation animale et à créer une nouvelle passerelle entre les filières pêche et élevage.

Le programme porte sur la collecte, le tri, l'analyse et la transformation des rejets issus de la pêche industrielle. Il prévoit également un dispositif de suivi destiné à mieux connaître les volumes disponibles, les zones de rejet et les espèces concernées. L'objectif est de structurer progressivement une activité de transformation locale capable d'alimenter la filière de fabrication d'aliments pour animaux.

De la pêche à l'alimentation animale

Cette approche vise à donner une valeur économique supplémentaire à une matière jusqu'ici inutilisée, tout en contribuant à l'approvisionnement en circuits courts de la filière locale de la provenderie. Pour y parvenir, le dispositif technique s'appuie notamment sur l'utilisation du four FTT-Thiaroye homologué par la FAO pour les opérations de fumage et de transformation.

ROSALO & FILS élargit ses activités

Créée en 2015, ROSALO & FILS est une SARL active dans l'importation, la production et la distribution d'aliments destinés aux animaux d'élevage. Elle intervient également dans l'importation d'intrants pour la fabrication de provende et de matériel d'élevage.

L'entreprise a été restructurée en 2023 et dispose de trois principaux sites : des bureaux administratifs à Port-Gentil, une ferme agropastorale à MEBA et un dépôt de stockage et de vente à Libreville. Le projet de farine de poisson vient ainsi compléter les activités existantes de l'entreprise en renforçant son orientation vers la production et la transformation locales.

Un volet consacré aux données sur les rejets

Au-delà de la production, ROSALO & FILS prévoit la mise en place d'un système de collecte et d'analyse des données relatives aux rejets de la pêche industrielle. Il s'agit notamment d'identifier les zones de rejet et les espèces concernées, afin de mieux caractériser la matière première disponible. La constitution d'une base de données doit également fournir des informations utiles à l'administration des pêches et aux partenaires techniques pour le suivi des ressources halieutiques. Cette composante donne au projet une dimension supplémentaire, en associant transformation économique et amélioration de la connaissance des ressources.

Emma laconfiante

Qualité et environnement au cœur du dispositif

La transformation des rejets nécessite toutefois un contrôle rigoureux de la matière première et du processus de production. Le projet identifie notamment les risques liés aux contaminants et à la variabilité de la qualité des rejets. Des procédures de tri et d'analyse sont donc prévues avant leur transformation. La gestion des déchets et des eaux usées figure également parmi les mesures envisagées. Le projet souligne en effet la nécessité de prévenir les risques liés à une éventuelle surexploitation des stocks halieutiques.

À travers l'accompagnement du FPBG, le projet associe ainsi financement d'une PME, valorisation des ressources halieutiques et développement de la transformation locale.



Image: Rosalo & fils / site



Image: Rosalo & fils

« CONSERVATION DE LA FAUNE, COEXISTENCE HOMME-ELEPHANT ET DEVELOPPEMENT DURABLE : LA VISION DE SPACE FOR GIANTS POUR LE GABON »



Au Gabon, la conservation de la biodiversité se confronte à un enjeu majeur : permettre la coexistence entre les populations rurales et une faune sauvage particulièrement riche. Avec près de 95 000 éléphants de forêt recensés dans le pays, la protection de cette espèce pose aussi la question des moyens de subsistance des communautés exposées aux incursions. Depuis 2022, Space for Giants accompagne le Gouvernement gabonais dans la mise en œuvre de solutions concrètes, notamment à travers les clôtures électriques mobiles. L'organisation revient sur sa stratégie, les résultats obtenus et les partenariats engagés pour renforcer durablement la coexistence homme-éléphant au Gabon.

« Protéger efficacement les cultures revient ainsi à protéger à la fois les éléphants et les moyens de subsistance des ménages ruraux. »

Éric Chehoski, Directeur national de Space for Giants Gabon



Economie Gabon Plus : Quelles sont les missions de Space for Giants et quelle place le Gabon occupe-t-il dans sa stratégie de conservation de la faune et des écos

Space for Giants : *Space for Giants est une organisation internationale de conservation, dont la mission est de contribuer à la protection de la faune sauvage et des écosystèmes tout en recherchant des solutions qui répondent également aux besoins des populations.*

Le Gabon occupe une place particulièrement importante dans cette mission. Le pays abrite environ 95 000 éléphants de forêt, soit près des deux tiers de la population mondiale, mais cette richesse exceptionnelle s'accompagne d'un défi majeur : la coexistence entre les populations rurales et les éléphants.

Depuis 2022, Space for Giants travaille donc aux côtés du Gouvernement gabonais pour développer des solutions concrètes permettant à la fois de protéger cette espèce emblématique et de sécuriser les moyens de subsistance des populations.

Economie Gabon Plus : *Quels sont les principaux programmes mis en œuvre par Space for Giants au Gabon, notamment en matière de protection des éléphants, de conservation des paysages et de coexistence entre les populations et la faune sauvage ? Quels résultats pouvez-vous mettre en avant aujourd'hui ?*

Space for Giants : *Notre activité phare au Gabon concerne l'atténuation du conflit homme-éléphant, notamment à travers le déploiement de clôtures électriques mobiles, une solution développée et adaptée au contexte agricole gabonais. Ce dispositif permet de protéger les cultures contre les incursions d'éléphants, sans recourir à des mesures létales, tout en contribuant à la préservation des moyens de subsistance des communautés rurales.*

Déployée depuis 2022, cette solution est mise en œuvre en

étroite collaboration avec les agents du Ministère des Eaux et Forêts, qui porte la vision et la réponse nationales au conflit homme-éléphant. Grâce à cette collaboration, les clôtures électriques mobiles sont aujourd'hui pleinement intégrées à la réponse nationale et déployées dans les neuf provinces du pays.

Cette action a pris une dimension nationale dans le cadre du projet « Coexistence pacifique entre les populations et les éléphants au Gabon », financé principalement par CAFI et mis en œuvre en partenariat avec le Gouvernement gabonais, avec l'appui de WCS. Dans ce cadre, l'objectif initial de déployer environ 1 800 nouvelles clôtures électriques mobiles a été atteint près de sept mois avant l'échéance prévue.

Depuis le lancement du programme, près de 3 000 clôtures électriques mobiles ont ainsi été déployées au Gabon, au bénéfice de 46 538 personnes, dans 1 217 villages répartis à travers les neuf provinces. Le programme couvre désormais 48 des 49 départements que compte le pays. Les dernières données consolidées font par ailleurs état d'un taux d'efficacité supérieur à 92 % contre les tentatives d'incursion enregistrées.

Economie Gabon Plus : *Comment Space for Giants travaille-t-il avec le gouvernement, les communautés locales, les collectivités et les autres acteurs de la conservation pour répondre aux enjeux liés à la protection de la faune sauvage ?*

Space for Giants : *Notre approche repose d'abord sur le partenariat avec l'État gabonais. Space for Giants n'a pas vocation à se substituer à l'administration : nous apportons des capacités techniques, opérationnelles et financières pour accompagner les priorités définies par le Gouvernement.*

Nous travaillons notamment avec le Ministère des Eaux et Forêts, la DGFA et l'ANPN, ainsi qu'avec les autorités provinciales et locales. Nos équipes travaillent également directement avec les communautés : identification des besoins, installation des clôtures, formation des bénéficiaires, maintenance et suivi de leur efficacité.

Cette démarche repose également sur une forte implication des communautés rurales et des collectivités locales. Les bénéficiaires ne sont pas de simples utilisateurs des clôtures électriques mobiles : ils sont formés à leur utilisation et aux opérations de maintenance de base. Certains bénéficiaires qui démontrent une bonne capacité d'autonomie sont identifiés et accompagnés pour devenir des para-technologues. Ils servent alors de relais à nos équipes techniques et peuvent intervenir sur des opérations courantes de maintenance dans leur zone d'intervention, permettant ainsi d'améliorer la réactivité du dispositif et de renforcer progressivement les capacités locales. Les bénéficiaires participent également au suivi de l'efficacité des clôtures. Ils collectent et transmettent des données sur les interactions avec les éléphants, notamment les tentatives d'intrusion qui ont échoué, qu'elles aient été entendues, vues ou constatées à travers des indices laissés sur la clôture ou dans le champ. Ils relèvent également régulièrement la tension électrique des clôtures installées gratuitement dans leurs exploitations. Ces informations permettent à nos équipes de suivre les performances du dispositif, de détecter d'éventuels dysfonctionnements et de mieux orienter les opérations de maintenance.

Notre travail s'appuie aussi sur la collaboration avec d'autres ONG et organisations présentes sur le terrain. Ces partenaires jouent notamment un rôle important dans la sensibilisation des communautés à la procédure de demande et d'obtention d'une clôture électrique mobile, afin que les agriculteurs concernés connaissent les conditions d'éligibilité et les démarches à suivre. Ils contribuent également à sensibiliser les bénéficiaires à l'importance du nettoyage régulier du pourtour de la clôture, indispensable à son bon fonctionnement et à son efficacité.

Ces organisations constituent par ailleurs des relais de proximité précieux pour nos équipes. Elles peuvent notamment identifier et signaler les clôtures insuffisamment entretenues, permettant ainsi d'intervenir plus rapidement auprès des bénéficiaires concernés. Cette complémentarité entre expertise technique, relais communautaires et présence de terrain contribue à assurer la durabilité et l'efficacité du dispositif.

Enfin, l'ampleur du conflit homme-éléphant nécessite une mobilisation beaucoup plus large : administrations, ONG, partenaires financiers, secteur privé et communautés doivent pouvoir agir de manière complémentaire.



Economie Gabon Plus : Comment les actions de conservation peuvent-elles contribuer au développement économique et social des communautés locales et à la valorisation durable des territoires gabonais ?

Space for Giants : Les actions de conservation peuvent contribuer au développement économique et social lorsqu'elles prennent en compte les réalités et les besoins des populations qui vivent au sein ou à proximité des territoires où se trouve la faune sauvage.

Le conflit homme-éléphant en est une illustration concrète. Lorsqu'un agriculteur perd régulièrement ses récoltes à la suite d'incursions d'éléphants, il ne s'agit pas uniquement d'un enjeu de conservation. Ce sont aussi ses moyens de subsistance, ses revenus, sa sécurité alimentaire et, plus largement, le développement de son territoire qui sont affectés.

Au Gabon, notre expérience avec les clôtures électriques mobiles illustre la manière dont une réponse de conservation peut également produire des effets économiques et sociaux concrets. En protégeant les cultures contre les incursions d'éléphants, ces dispositifs permettent aux agriculteurs de sécuriser leur production, de réduire les pertes agricoles et de renforcer leur sécurité alimentaire. Pour certains, cette



protection crée également les conditions nécessaires pour reprendre ou développer leurs activités agricoles et, lorsque les récoltes sont suffisantes, générer des revenus grâce à leur commercialisation. Protéger efficacement les cultures revient ainsi à protéger à la fois les éléphants et les moyens de subsistance des ménages ruraux.

Cette approche peut toutefois aller plus loin. La protection des cultures constitue une première étape, mais elle doit pouvoir s'inscrire dans un accompagnement plus large associant appui agricole, amélioration de la production, accès aux débouchés et développement d'activités économiques durables dans les territoires ruraux.

L'enjeu est donc de faire de la conservation non seulement un moyen de protéger la faune et les écosystèmes, mais également un levier permettant aux populations de devenir pleinement actrices de la protection de leur environnement

et de bénéficier davantage des territoires qu'elles contribuent à préserver.

À plus long terme, la valorisation durable des territoires gabonais passe par le développement d'économies fondées sur la nature, capables de créer des opportunités économiques tout en maintenant les écosystèmes en bon état. Cela peut notamment passer par l'agriculture durable, les activités génératrices de revenus, le tourisme de nature ou encore le développement de métiers liés à la conservation. La conservation ne peut être durable si elle est perçue par les populations comme une contrainte supplémentaire. Elle doit aussi leur apporter des bénéfices concrets et contribuer à renforcer durablement leurs moyens de subsistance.

Emma laconfiante

SPACE FOR GIANTS EN CHIFFRES

95 000 éléphants de forêt recensés au Gabon, soit près des deux tiers de la population mondiale selon les données citées dans l'interview.

3 000 clôtures électriques mobiles déployées au Gabon depuis le lancement du programme, selon les données communiquées par Space for Giants dans votre interview.

46 538 personnes bénéficiaires du dispositif.

1 217 villages couverts à travers le pays.

9 provinces couvertes par le programme.

48 sur 49 départements couverts par le dispositif.

+92 % taux d'efficacité des clôtures contre les tentatives d'incursion enregistrées, selon les données de l'interview

Depuis 2022 année depuis laquelle Space for Giants travaille avec le Gouvernement gabonais sur des solutions de coexistence homme-éléphant

1 800 nouvelles clôtures constituant l'objectif initial du projet « Coexistence pacifique entre les populations et les éléphants au Gabon », atteint près de sept mois avant l'échéance prévue.

CONSERVATION : PROTÉGER LA NATURE POUR SOUTENIR L'ECONOMIE RURALE

Au Gabon, la coexistence entre les populations rurales et les éléphants constitue aussi un enjeu économique. Les pertes de récoltes affectent directement les revenus, la sécurité alimentaire et les activités des ménages. Pour Space for Giants, la protection des cultures doit désormais s'inscrire dans une approche plus large, associant conservation, développement agricole et amélioration des moyens de subsistance.

Le conflit homme-éléphant, un enjeu économique

Le conflit homme-éléphant dépasse la seule question de la protection de la biodiversité. Dans les zones rurales, les incursions d'éléphants peuvent entraîner la destruction des cultures et fragiliser directement les moyens de subsistance des agriculteurs. « *Lorsqu'un agriculteur perd régulièrement ses récoltes à la suite d'incursions d'éléphants, il ne s'agit pas uniquement d'un enjeu de conservation* », souligne Space for Giants. Les conséquences concernent également les revenus, la sécurité alimentaire et, plus largement, le développement des territoires.

Depuis 2022, l'organisation travaille au déploiement de clôtures électriques mobiles destinées à protéger les exploitations agricoles contre les incursions, sans recourir à des mesures létales. Cette réponse constitue ainsi un outil de protection de la faune, mais également de sécurisation de l'activité agricole.

Selon Space for Giants, la protection des cultures peut permettre aux agriculteurs de réduire leurs pertes, de sécuriser leur production et, lorsque les récoltes sont suffisantes, de générer des revenus grâce à leur commercialisation. La conservation devient alors directement liée à la capacité des ménages ruraux à maintenir ou développer leurs activités.

De la protection des champs à l'accompagnement agricole

Pour l'organisation, les clôtures ne peuvent toutefois constituer une réponse isolée. La sécurisation des cultures doit être accompagnée d'actions permettant d'améliorer durablement la production et les revenus. « *La protection des cultures constitue une première étape* », explique Space for Giants, qui plaide pour une approche associant appui agricole, amélioration de la production, accès aux débouchés et développement d'activités économiques durables.

Cette approche suppose également de mieux prendre en compte les réalités des territoires où vivent les populations et où se concentre la faune sauvage. L'objectif est de faire de la conservation un dispositif dont les populations peuvent également tirer des bénéfices concrets.

Cette logique concerne notamment les communautés déjà impliquées dans l'utilisation et le suivi des clôtures. Elles sont formées à leur fonctionnement et à certaines opérations de maintenance. Des bénéficiaires disposant d'une autonomie suffisante peuvent également devenir des « *para-technolo-*

gues », afin d'assurer des interventions courantes et de renforcer les capacités locales.

Renforcer durablement les territoires ruraux

La pérennité du dispositif constitue désormais un enjeu majeur. Alors que la demande de clôtures continue de progresser, Space for Giants souligne la nécessité de poursuivre leur déploiement tout en garantissant la maintenance des équipements déjà installés. L'efficacité d'une telle réponse dépend en effet de la capacité à assurer leur fonctionnement dans la durée. L'organisation insiste également sur l'importance du suivi des incidents, de la collecte et de l'analyse des données afin de mieux identifier les zones prioritaires et d'adapter les interventions.

À plus long terme, la conservation pourrait ainsi s'inscrire dans une économie plus diversifiée des territoires ruraux. Agriculture durable, activités génératrices de revenus, tourisme de nature et métiers liés à la conservation sont présentés comme autant de pistes susceptibles de créer des opportunités économiques. Pour Space for Giants, la conservation ne peut durablement être perçue comme une contrainte supplémentaire : elle doit aussi contribuer au renforcement des moyens de subsistance des populations.

Querena barbara ogandaga



BIODIVERSITÉ : LE SECTEUR PRIVÉ APPELE À INVESTIR DANS L'ÉCONOMIE DE LA NATURE

Au Gabon, la coexistence entre les populations rurales et les éléphants constitue aussi un enjeu économique. Les pertes de récoltes affectent directement les revenus, la sécurité alimentaire et les activités des ménages. Pour Space for Giants, la protection des cultures doit désormais s'inscrire dans une approche plus large, associant conservation, développement agricole et amélioration des moyens de subsistance.

Les entreprises, au-delà du financement

La conservation de la biodiversité représente un domaine dans lequel les entreprises gabonaises peuvent jouer un rôle plus large que celui de simples contributeurs financiers. Space for Giants estime que le secteur privé peut également mobiliser ses compétences, sa logistique, ses technologies ou encore ses capacités de communication au profit de programmes de conservation.

Cette approche repose sur des projets clairement définis, assortis d'objectifs et d'indicateurs permettant de mesurer les résultats obtenus. Pour l'organisation, cette structuration doit permettre aux entreprises de mieux identifier la portée concrète de leur engagement et les effets produits auprès des communautés comme sur la biodiversité.

L'enjeu est aussi de rapprocher les intérêts économiques des entreprises des besoins des territoires. Les acteurs privés implantés dans les différentes provinces peuvent ainsi contribuer à des programmes liés à la protection des écosystèmes et au développement des communautés.

Construire un système durable

Pour Space for Giants, la prochaine étape consiste à passer d'une logique de déploiement rapide à la construction d'un système national durable de coexistence homme-éléphant. Cela implique de poursuivre la protection des communautés exposées, mais aussi d'assurer la maintenance des équipements existants, de former des techniciens au plus près des populations et de renforcer les capacités opérationnelles de l'administration.

L'organisation souhaite également renforcer le lien entre la protection des cultures et le développement agricole. L'objectif ne serait plus seulement d'empêcher les éléphants d'accéder aux champs, mais de faire de la sécurisation des exploitations une étape vers une amélioration de la production et des revenus ruraux.

Cette orientation place la conservation dans une perspective plus large de développement territorial. Les populations doivent pouvoir bénéficier davantage des espaces et des ressources qu'elles contribuent à préserver.

De la biodiversité aux opportunités économiques

Dans cette perspective, Space for Giants défend une vision de la conservation intégrée au développement des territoires. L'organisation évoque notamment le développement de l'emploi local, le renforcement des compétences et la création d'opportunités économiques autour de la conservation.

Le tourisme de nature figure également parmi les pistes identi-



fiées. Le développement d'un tourisme de nature haut de gamme pourrait permettre de valoriser le patrimoine naturel gabonais tout en générant des revenus pour les territoires et les communautés.

L'expérience développée par Space for Giants au Kenya dans la gestion et la valorisation des espaces protégés constitue, selon l'organisation, une expertise pouvant être mise au service du Gabon. L'objectif affiché est de contribuer à renforcer la gestion des paysages et des espaces protégés tout en augmentant les retombées locales.

Cette vision suppose toutefois des partenariats durables et des financements adaptés. Space for Giants estime que les solutions existent déjà et que l'enjeu consiste désormais à passer de projets ponctuels à des dispositifs durables portés à l'échelle nationale. Pour les entreprises, cela signifie également envisager la conservation comme une responsabilité collective et comme un espace de contribution au développement des territoires où elles exercent leurs activités.

Querena barbera ogandaga

BIODIVERSITE : MAURICE NTOSSI ALLOGO PRESIDE LA VALIDATION DE LA STRATEGIE DU GABON POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF "30X30" D'ICI 2030

Le ministre des Eaux et Forêts, Maurice Ntossi Allogo, a présidé les Assises nationales consacrées à la validation de la Stratégie et du Plan d'action nationaux pour la biodiversité (SPANB), un document appelé à orienter les politiques de conservation du Gabon jusqu'en 2030.

Réunissant administrations publiques, chercheurs, organisations de la société civile, communautés locales, partenaires techniques et secteur privé, ces travaux visent à doter le pays d'une feuille de route capable de concilier préservation des écosystèmes et développement durable.

Au-delà de la validation d'un document stratégique, ces Assises traduisent la volonté des autorités de renforcer la gouvernance environnementale et de faire de la biodiversité un atout majeur dans le modèle de développement du Gabon.



Image: MINISTÈRE DES EAUX ET FORÊTS, CHARGÉ DU CONFLIT HOMME-FAUNE

Un patrimoine naturel qui constitue un avantage stratégique

Avec 88 % de couverture forestière, 13 parcs nationaux, 20 aires marines protégées, 9 sites Ramsar, près de 400 essences forestières, plus de 1 000 espèces végétales, 700 espèces d'oiseaux et 190 espèces de mammifères, le Gabon figure parmi les pays les mieux préservés au monde.

Cette richesse écologique lui confère une responsabilité particulière dans la lutte contre le changement climatique, tout en offrant des perspectives de développement dans l'écotourisme, la recherche scientifique, la bioéconomie et les mécanismes internationaux de financement de la conservation.

Pour Maurice Ntossi Allogo, l'enjeu consiste désormais à préserver durablement ce patrimoine tout en créant les conditions de sa valorisation au bénéfice des générations futures.

L'objectif « 30x30 », une nouvelle étape de la politique environnementale

La future SPANB permettra au Gabon d'aligner sa politique nationale sur les engagements du Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal.

Le pays ambitionne de protéger, d'ici 2030, 30 % des espaces terrestres, 30 % des écosystèmes d'eau douce et 30 % des espaces marins.

Atteindre cette cible nécessitera le renforcement des aires protégées, une surveillance accrue des ressources naturelles, une gouvernance plus efficace et une implication renforcée des

collectivités, des communautés locales ainsi que des acteurs économiques.

Une stratégie construite avec l'ensemble des acteurs
Selon Tsayi Mouvagha, coordinatrice de la SPANB, le document est l'aboutissement d'un processus de concertation ayant associé l'ensemble des parties prenantes afin de garantir une mise en œuvre réaliste et adaptée aux réalités du terrain. Cette démarche bénéficie de l'appui du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), qui accompagne le Gabon dans le cadre du financement du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) consacré à l'élaboration de la SPANB.

Désormais l'heure est à l'action.

Les observations recueillies seront intégrées au document avant sa présentation au gouvernement pour adoption officielle, puis sa transmission au Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique.

La réussite de cette stratégie reposera désormais sur sa mise en œuvre effective : consolidation des aires protégées, mobilisation des financements, développement des compétences nationales, participation des populations locales et suivi régulier des résultats obtenus.

Au-delà de la préservation des écosystèmes, ces Assises ouvrent une nouvelle perspective pour le Gabon. Dans un contexte où les questions environnementales occupent une place croissante dans les politiques de développement, le pays entend démontrer qu'il est possible de conjuguer protection de la nature, attractivité économique et développement durable.

Les décisions qui seront prises dans les prochains mois seront déterminantes pour traduire cette ambition en réalisations concrètes et conforter le rôle du Gabon comme l'un des principaux acteurs africains de la conservation de la biodiversité.

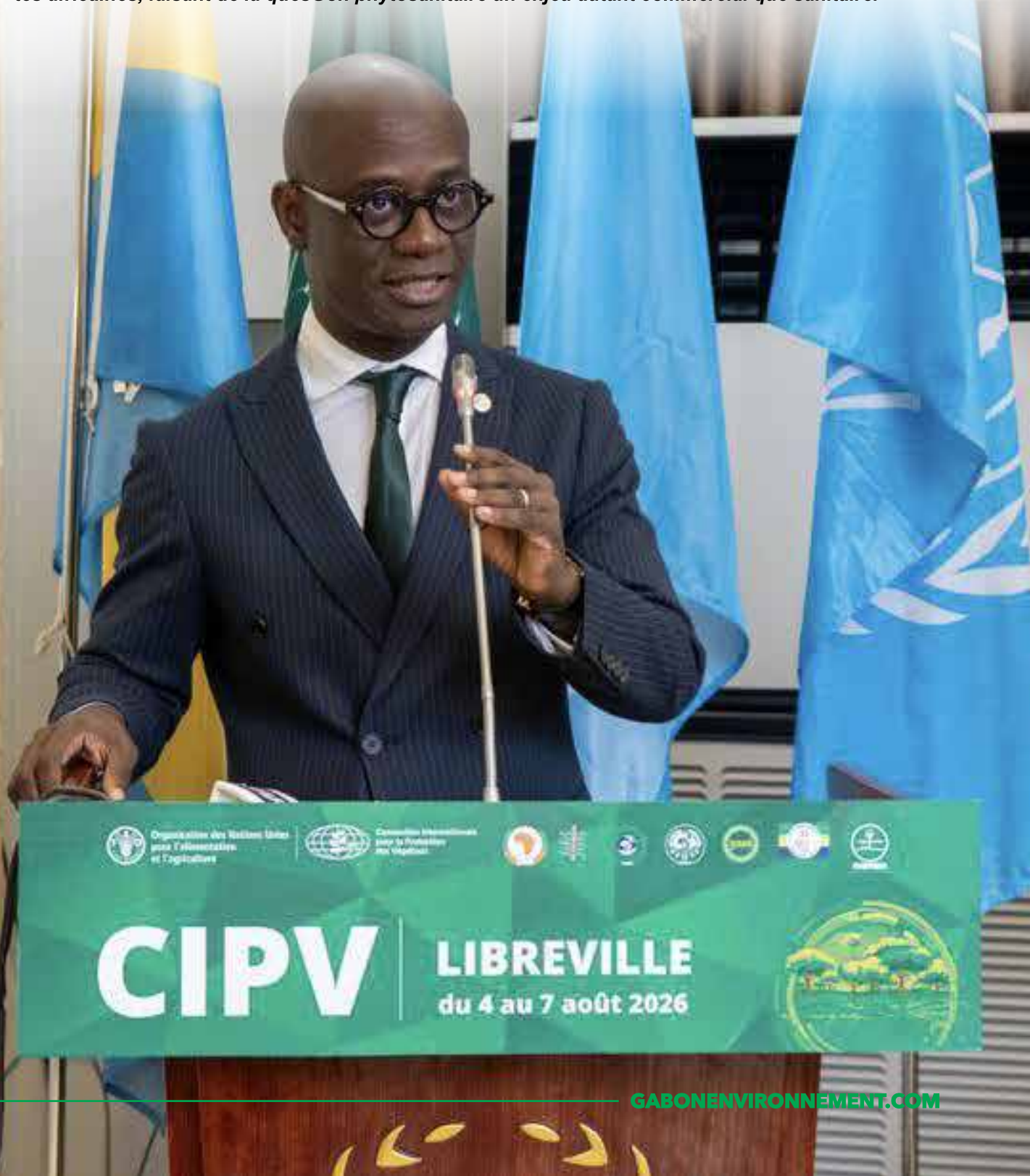
Emma laconfiante



Image: MINISTÈRE DES EAUX ET FORÊTS, CHARGÉ DU CONFLIT HOMME-FAUNE

PROTECTION DES VÉGÉTAUX : A LIBREVILLE, L'AFRIQUE VEUT PESER D'AVANTAGE SUR LES RÈGLES DU COMMERCE AGRICOLE

Derrière les discussions techniques sur les organismes nuisibles et les normes phytosanitaires, l'atelier régional Afrique de la CIPV, tenu à Libreville du 4 au 7 août, a surtout posé un enjeu stratégique pour le continent : mieux défendre ses intérêts dans l'élaboration des règles qui conditionnent l'accès de ses produits aux marchés internationaux. Avec 53 recommandations à l'issue des travaux, les participants ont mis l'accent sur le renforcement de l'expertise, de la coordination et des capacités africaines, faisant de la question phytosanitaire un enjeu autant commercial que sanitaire.





Peser sur les normes pour sécuriser les marchés

C'est précisément sur ce terrain que l'atelier de Libreville a cherché à faire progresser la position africaine. Réunissant les Organisations nationales de protection des végétaux de plus de 40 pays, la rencontre a permis d'examiner plusieurs projets de Normes internationales pour les mesures phytosanitaires et de travailler à des positions régionales communes.

Les recommandations formulées au terme des travaux vont dans ce sens. Elles prévoient notamment de renforcer la participation des experts africains aux processus de la CIPV, d'améliorer leur accès aux appels à candidatures et de favoriser une représentation régionale plus équilibrée. L'Union africaine est également appelée à mettre en place une base de données régionale des experts phytosanitaires.

Des capacités à renforcer pour accompagner les échanges

Autre enjeu : les capacités opérationnelles. Surveillance des organismes nuisibles, diagnostic, certification, laboratoires et outils numériques figurent parmi les domaines appelés à être renforcés. Le développement d'ePhyto doit notamment contribuer à sécuriser et fluidifier les échanges grâce à la dématérialisation des certificats phytosanitaires.

Le financement constitue enfin un point déterminant. Les recommandations adressées à la FAO portent notamment sur la pérennisation du Programme phytosanitaire africain, l'assistance technique et la mobilisation de ressources durables.

À Libreville, l'enjeu aura donc dépassé la seule protection des cultures. En cherchant à mieux coordonner son expertise et à renforcer sa présence dans la production des normes internationales, l'Afrique travaille aussi à sécuriser ses débouchés agricoles et forestiers. Pour le Gabon, qui a accueilli cette rencontre à travers l'AGASA, cette dynamique place la coopération phytosanitaire au croisement de la sécurité alimentaire, du commerce et de la compétitivité.

Querena barbera ogandaga



Le stylo du futur

100% PERSONNALISABLE



Un code QR
individuel
relie vos stylos
à une appli
web person-
nalisée.



True Biotic
Instruments
d'écriture avec
composants en
biopolymères
biologiques, basés
sur des éléments
bios et rapidement
biodégradables sans
résidus dans des
environnements
naturels (PHA).

prodir®



DESIGN^{ET}KONCEPTS

ÊTRE VU ET RECONNU



VALORISER LE PATRIMOINE NATUREL ET DÉVELOPPER UN ÉCOTOURISME DURABLE

Les acteurs publics, privés et associatifs misent désormais sur l'écotourisme, la formation, l'implication des communautés locales et l'amélioration des infrastructures afin de valoriser le patrimoine naturel. C'est ce qui ressort de la table ronde « Gabon, terre nature », organisée jeudi 17 juillet 2026 à l'Institut français de Libreville.

Cet événement, qui a réuni le secrétaire exécutif de l'Agence nationale des parcs nationaux (ANPN), Omer Ntougou Ndoutoume, le directeur pays de la Wildlife Conservation Society (WCS), Gaspard Abitsi, ainsi que Mme Tchibinda, consultante en développement territorial et cofondatrice de l'agence OREMA Tourisme Gabon, a permis de mettre en lumière les mécanismes susceptibles de rendre le tourisme davantage accessible à la population et de transformer le capital naturel en véritable levier de développement économique.

Pour le ministère du Tourisme et de l'Artisanat, la transformation du potentiel naturel gabonais en opportunités économiques constitue désormais une priorité. Aristide Kassangoye Kaas, conseiller technique du ministre du Tourisme et de l'Artisanat, rappelle que « le gouvernement a retenu le secteur du tourisme comme l'un des piliers de la croissance et de la diversification de l'économie ».

Cette ambition est traduite dans la Stratégie nationale de développement du tourisme et de dynamisation de l'artisanat. Celle-ci s'appuie sur trois segments : l'écotourisme, considéré comme le segment leader, le tourisme culturel, ainsi que le tourisme d'affaires, d'événements et de congrès.

Dans cette stratégie, les parcs nationaux constituent l'un des principaux supports de l'écotourisme gabonais. Leur richesse repose notamment sur la diversité des milieux qu'ils abritent. « Les parcs nationaux du Gabon concentrent une grande partie des écosystèmes du bassin du Congo, qu'il



Omer Ntougou Ndoutoume,
le secrétaire exécutif de l'Agence
nationale des parcs nationaux (ANPN),

ACTUALITÉ

VALORISER LE PATRIMOINE NATUREL ET DÉVELOPPER UN ÉCOTOURISME DURABLE



s'agisse des écosystèmes forestiers ou savannicoles », a souligné le secrétaire exécutif de l'ANPN, Omer Ntougou Ndoutoume.

Cinq parcs nationaux ont ainsi été retenus comme sites pilotes. Il s'agit de Pongara, Loango, Moukalaba-Doudou, Lopé et Ivindo, ce dernier étant classé au patrimoine mondial de l'UNESCO. L'objectif est d'y expérimenter un modèle de tourisme durable reposant sur trois dimensions : la préservation écologique, le développement économique et l'implication des populations locales.

Des infrastructures à renforcer

La valorisation de ces espaces naturels passe toutefois par l'amélioration des conditions d'accès et d'accueil. Le directeur pays de la Wildlife Conservation Society (WCS), Gaspard Abitsi, indique que l'accent doit être mis sur des investissements concrets. « L'accès aux sites, leur signalisation et leurs équipements constituent encore des enjeux importants », a-t-il relevé.

Il cite notamment le cas du parc d'Ivindo, où les visiteurs peuvent rencontrer des difficultés pour identifier l'entrée du parc ou circuler à l'intérieur du site. « Il n'existe pas toujours, non plus, de voies suffisamment aménagées à l'intérieur des parcs pour accéder aux différents produits touristiques », constate-t-il.

Routes, ponts, camps pour les éco-guides et autres infrastructures doivent donc accompagner le développement de l'offre touristique. Au-delà des équipements, le cadre juridique devra également favoriser la mobilisation des capitaux nécessaires à ces investissements.

Pour la WCS, la mise en place de partenariats public-privé constitue, à ce titre, un outil permettant d'inscrire les investissements dans la durée, avec des mécanismes contractuels clairs concernant les responsabilités et le partage des risques.

Former les compétences locales

Le développement d'une offre touristique durable suppose

également de disposer de compétences adaptées aux besoins du secteur. La formation apparaît ainsi comme un autre levier de structuration de la filière, notamment pour permettre aux jeunes d'accéder aux métiers générés par le développement de l'écotourisme.

Cette préparation concerne aussi bien la gestion touristique que l'hôtellerie, la restauration, l'accompagnement des visiteurs ou encore les autres activités spécialisées liées à la valorisation des sites naturels.

Pour Mme Tchibinda, cette question de la formation dépasse d'ailleurs la seule insertion professionnelle. « La valorisation du secteur peut générer des retombées en matière d'investissement et de visibilité, mais cela nécessite aussi que le secteur soit correctement structuré », souligne-t-elle.

La structuration de la filière apparaît ainsi comme une condition essentielle pour faire du patrimoine naturel gabonais non seulement un espace à préserver, mais également une source durable d'activités économiques et d'opportunités pour les populations locales.



Gaspard Abitsi,
le directeur pays de la Wildlife
Conservation Society (WCS).

PROGRAMME NATIONAL D'ATTENUATION DU CONFLIT HOMME-ELEPHANT

Au Gabon, Space for Giants accompagne le Ministère des Eaux et Forêts dans la mise en œuvre du Programme national d'atténuation du conflit homme-éléphant, à travers le déploiement gratuit de clôtures électriques mobiles pour sécuriser les productions agricoles en zone rurale.

PROCÉDURE D'OBTENTION



- Être une association ou une personne ayant pour activité principale l'agriculture;



- Déposer une demande de clôture électrique mobile auprès de la représentation du Ministère des Eaux et Forêts, de l'Environnement, du Climat, chargé du conflit homme-faune, la plus proche de votre localité;



- Être disposé à régulièrement effectuer le suivi et l'entretien de la clôture électrique mobile et communiquer les données de performance de l'outil avec Space for Giants



NOS PARTENAIRES



Gabon Environnement+

Magazine de L'économie durable



www.gabonenvironnement.com
Trimestriel N° Spécial Septembre 2026
NE PEUT ÊTRE VENDU